

Clim' Actu

La Newsletter du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales
11^e TRIMESTRE 2019

#16

Programmation Pluriannuelle (PPE) & « petite loi » sur l'énergie : le ministère précise sa trajectoire pour 2028

Alors qu'en janvier dernier, le gouvernement dévoilait son calendrier à l'horizon 2028 venant prioriser les actions de transition énergétique dans le domaine de la chaleur, du pétrole et de l'électricité, il revoit sa copie sur « la petite loi » sur l'énergie.

Celle-ci vient entériner le report de 2025 à 2035 de l'objectif de réduction à 50% de la part du nucléaire et l'objectif de « neutralité carbone » à l'horizon 2050, soit une réduction au minimum par six des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (contre un facteur 4 inscrit dans la loi sur la transition énergétique). Elle renforce l'objectif de réduction de la consommation énergétique primaire des énergies fossiles de 30 à 40% en 2030 par rapport à 2012 et conforte la réduction de la consommation finale d'énergie de 20% entre 2012 et 2030. Ces objectifs sont déclinés pour le pétrole, le charbon et le gaz dans le projet de décret sur la PPE, mais aucun objectif de réduction de la consommation d'électricité n'est donné.

En matière d'énergies renouvelables, un calendrier d'appel d'offres est publié jusqu'en 2024, pour l'éolien terrestre, le photovoltaïque et l'hydroélectricité, ainsi que les objectifs de production de chaleur et de froid renouvelables qui se traduisent par une hausse du fond chaleur de 350 Mio€ jusqu'en 2022. Enfin, la PPE prévoit que 3 millions de véhicules électriques circulent en France en 2028.

Source : *Actu Environnement*, 15 avril 2019

NégaWatt & sobriété énergétique : consommer moins pour vivre mieux !

Un impératif pour le climat et les ressources. Une consommation plus juste. Une démarche individuelle et collective. L'association NégaWatt ne manque pas d'arguments pour démontrer l'indispensable complémentarité entre les mesures d'efficacité et de sobriété énergétiques dans son scénario, où la sobriété énergétique permet en 2050 de réduire de 28% nos consommations d'énergie par rapport à 2015. Une évaluation du scénario a d'ailleurs conclu que sobriété énergétique et croissance socio-économique ne sont pas incompatibles, avec un net bilan positif en terme d'emplois.

Le développement du numérique et ses diverses applications auront un rôle central dans le changement de nos comportements. Nos usages seront optimisés pour la gestion énergétique des bâtiments, des équipements, le stockage des énergies renouvelables, ou encore l'essor des alternatives à l'autosolisme...

Retrouvez le guide publié sur le sujet sur : negawatt.org/IMG/pdf/sobriete-scenario-negawatt_brochure-12pages_web.pdf

L'approbation du SCoT : 1^e étape vers l'autonomie énergétique des Vosges Centrales



Le volet « énergie » du SCoT révisé constitue un véritable changement de paradigme dans notre façon de considérer l'énergie dans les documents d'urbanisme et d'aménagement.

D'ores et déjà, de multiples moyens sont mobilisés par le Syndicat et ses EPCI pour accompagner sa mise en oeuvre :

- des démarches de planification pour structurer et prioriser les actions, mesurer le potentiel en énergies renouvelables du territoire, en concertation avec les élus et les acteurs locaux,
- des outils de financement : Certificats d'Economie d'Energie, Fonds TEPCV, appel à projets divers, préfiguration d'une société d'investissement en faveur des énergies renouvelables...
- de l'ingénierie : Conseiller Info Energie, Conseiller Energie Partagé, chargés de missions Plan Climat, EnR, Densification de l'Habitat, TEPCV au sein des intercommunalités, ambassadeur Mobilité...,
- des outils numériques pour faciliter l'évaluation du SCoT, l'écomobilité avec Mobil'Clc...

La révision du Plan Climat, programmée pour le 2^e semestre 2019, est la prochaine étape pour préciser la stratégie et définir la feuille de route par un programme d'actions priorisées, budgétées et hiérarchisées dans le temps.

La dynamique est lancée, le Syndicat vous soutient dans vos démarches. Bonne lecture.

Michel HEINRICH
Président du Syndicat mixte
du SCoT des Vosges Centrales

Revivez la visite sur l'éolien participatif



Samedi 26 janvier, 20 élus et 3 techniciens se sont rendus à Chamole et Noidans-le-Ferroux pour s'enrichir de l'expérience de communes ayant porté un projet participatif citoyen d'éoliennes.

L'originalité de ces démarches repose sur l'implication des citoyens et collectivités dans le financement et la gouvernance du projet. A Chamole,

une des six éoliennes leur appartient. A Noidans-le-Ferroux, les collectivités sont actionnaires dans la société de projet. Plus d'info. en image sur www.scot-vosges-centrales.fr.

Energies Renouvelables : le Syndicat à votre service

Depuis un an, Sami KRIOUCHE, ingénieur, accompagne les communes qui souhaitent mener des projets d'énergies renouvelables. La finalité de la démarche étant de concrétiser des projets performants et de qualité, représentatif de la diversité du potentiel territorial en EnR&R.



Le projet « BIHR » à Uriménil :

La commune souhaite réhabiliter l'ancien site BIHR qui se trouve à proximité du centre Bourg. Dans le cadre de ce projet, une réflexion est menée pour mettre en œuvre un réseau de chaleur alimenté par une pompe à chaleur en aquathermie. Le but est de réutiliser les forages existants réalisés par l'ancien site industriel. Sur la photo ci-contre, on peut voir une des interventions réalisées sur site par la commune et le Syndicat pour contrôler la température de l'eau présente dans les puits existants et vérifier la faisabilité technique du projet.

La Maison de l'Habitat et du Développement Durable :

La Communauté d'Agglomération d'Epinal et le Syndicat ont pour projet commun la construction d'une « Maison de l'Habitat et du Développement Durable ». Ce futur bâtiment sera démonstrateur à plusieurs titres :

- en termes énergétiques et de limitation de l'empreinte carbone avec un projet respectant les prescriptions du label d'expérimentation « E+ C- » (niveau E3 C1)
- en terme de construction bois intégrée dans un écosystème local.

Ici, le Syndicat participe au pilotage du projet en coopération avec les équipes techniques de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Réseau de chaleur à Mirecourt :

La commune initie actuellement une réflexion portant sur la mise en œuvre d'un réseau de chaleur communal. Concernant la production d'énergie, il est envisagé de récupérer des calories sur un captage d'eau du Syndicat d'Eau Potable de l'Agglomération Mirecurtienne.

La commune a donc sollicité l'aide du SCoT pour obtenir plus de précisions sur les aspects juridiques et financiers d'un tel projet et pour analyser une étude de faisabilité réalisée par un tiers.

Comme on peut le voir avec ces exemples, l'ingénieur « Energies Renouvelables » peut apporter un accompagnement sous différentes formes. Par conséquent, n'hésitez pas à le contacter pour toute question sur l'énergie, c'est gratuit !

Contact SCoT : Sami KRIOUCHE : 06.48.41.33.82



Clim'Actu : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produite en interne et éditée en 300 exemplaires.
Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat.
Illustration : Antonio GACIA, Imagerie d'Epinal.

Le Bois-Energie : une énergie locale et renouvelable

En nombre d'installations, le bois-énergie est la première énergie renouvelable (EnR) la plus utilisée sur notre territoire avec 91% des installations EnR recensées. Cette filière a connu un bel essor entre 2000 et 2010 grâce à la tradition forestière du territoire et à une politique de soutien importante. Le bois-énergie a de nombreux atouts : réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂), création d'emplois locaux (1 emploi créé pour 3 000 m³ d'approvisionnement en bois-énergie), entretien des espaces forestiers. De plus, même si le prix des énergies augmente au cours du temps, le prix du bois-énergie est relativement moins volatile que celui des énergies fossiles.

En mars dernier, l'ADEME publiait une étude sur la gestion raisonnée de la récolte de bois-énergie (www.ademe.fr/gerboise-gestion-raisonnee-recolte-bois-energie) qui démontre que cette filière profite encore aujourd'hui d'un suivi régulier pour pouvoir perdurer dans de bonnes conditions.

De plus, la Région Grand Est et l'ADEME, à travers leur dispositif CLIMAXION, continuent de soutenir activement cette filière pour la réalisation d'études et les investissements. Exemple : la mise en place d'une chaudière à granulés de petite puissance (< 70kW) permet de bénéficier d'une subvention comprise entre 40 et 50% (*pour plus d'informations voir sur le site : www.climaxion.fr*).

Dans la perspective de l'autonomie énergétique du territoire, le bois-énergie demeure plus que jamais d'actualité.



Golbey : 1^{re} centrale solaire au sol sur une ancienne décharge

Une enquête publique a été menée en début d'année pour un projet de centrale photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement technique de Golbey. D'une surface de 9,5 hectares, soit une puissance de 5 MWc, la centrale produira 6,6 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation domestique d'électricité de 5 650 personnes (hors chauffage).

L'originalité de la démarche est que la Commune et la Communauté d'Agglomération d'Epinal participent à l'investissement du projet, aux côtés de la société QUADRAN. Son montant est estimé à environ 4 millions d'euros.